

CONSERVATOIRE
À RAYONNEMENT COMMUNAL
MUSIQUE, DANSE ET THÉÂTRE
NINA SIMONE

23
SAISON
24

LA VILLE
CREIL
creil.fr f t v i

Édito

Pour cette nouvelle saison, le Conservatoire de la Ville de Creil adopte un nouveau nom : le Conservatoire Nina Simone. L'établissement est toujours classé par le Ministère de la Culture dans la catégorie des Conservatoire à Rayonnement Communal (CRC), classement qui est une reconnaissance de la qualité des enseignements qui y sont dispensés et de l'adéquation des parcours pédagogiques mis en place avec les préconisations du Ministère de la Culture.

Nina Simone, quelle grande artiste ! Pianiste, chanteuse, compositrice, elle avait de multiples talents. Pianiste de formation classique, l'histoire de son pays, et plus particulièrement celle des droits des noirs américains, l'ont amenée malgré elle à se tourner vers le jazz. Elle a pourtant su instiller à ce style musical sa propre pâte, lui donner une forme tout à fait personnelle. Le piano, auquel le chant s'est superposé, ainsi que les paroles de ses chansons, sont devenus ainsi son moyen d'expression et son arme pour se battre pour les droits civiques de la communauté noire américaine. Nina Simone a fait preuve par ailleurs tout au long de sa vie d'une combativité face aux différentes épreuves qu'elle a pu rencontrer dans sa vie.

Pour cette nouvelle saison, le Conservatoire poursuit ses missions d'éducation à l'art et par l'art, avec le désir toujours aussi vif d'accompagner ses élèves dans la construction de leur personnalité. En leur transmettant des techniques et des moyens d'expression artistique, à travers la musique, la danse ou le théâtre, nous les accompagnons à devenir des amateurs éclairés, curieux, passionnés, ou pourquoi pas des artistes professionnels.

Dans les arts vivants, l'expression la plus personnelle trouve sa place dans l'improvisation. Les élèves y sont initiés, et pourront la développer notamment avec le projet que le Conservatoire Nina Simone met en place à l'aide d'une commande d'œuvres musicales de la ville au compositeur Jonathan Pontier.

Nous vous souhaitons une très belle saison 2023-2024, pleine d'inventivité, d'ouverture et de curiosité ponctuée par des temps forts qui donnent tout leur sens aux apprentissages des élèves !



Jean-Claude VILLEMAIN
Maire de Creil
Président de l'ACSO

Jean-Claude Villemain



Yesim SAVAS
Adjointe au maire
chargée de la culture



SOMMAIRE

Les pratiques instrumentales et l'apprentissage en cursus	4
Organisation des cursus en musique	5
Le jardin d'éveil musical	6
Le Brass-Band junior	7
Jouer ensemble	8
Les pratiques collectives vocales	9
Le chant individuel	9
Les Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM)	10
Initiation aux technologies musicales, Création, Électro-acoustique, MAO, Improvisation	11
Le Conservatoire « Pôle Ressource »	11
La Grange À Musique	12
Mon espace DuoNET	13
Billetterie en ligne	13
La danse classique et le cursus des études chorégraphies	14
Organisation des cursus en danse	15
Une carte pour découvrir les arts sur scène à petit prix!	16
À vous de jouer ! Cours de théâtre	17
Concerts et évaluations	18
L'équipe pédagogique	19
L'équipe administrative	19
S'inscrire et se réinscrire	20
Le règlement de l'établissement	20
Tarifs des activités	22



LES PRATIQUES INSTRUMENTALES ET L'APPRENTISSAGE EN CURSUS

Au conservatoire, il est possible d'apprendre à jouer d'une multitude d'instruments. En fonction de l'âge des apprentis musiciens et du choix de l'instrument, plusieurs parcours peuvent être proposés.

LES DISCIPLINES INSTRUMENTALES À PARTIR DE 7 ANS - CEI

L'apprentissage instrumental est organisé en cycles d'études, précédés d'une phase d'initiation. Pendant la majeure partie des études des élèves, le parcours d'apprentissage comprend un cours de formation musicale, un cours d'instrument et une pratique collective.

L'INITIATION (1-2 ans) permet à l'élève d'avoir une première approche de l'instrument qu'il a choisi. Elle va lui permettre d'éprouver par la pratique son intuition première pour ce choix d'instrument, et par les diverses activités menées au cours de l'année, de se réorienter éventuellement vers un autre instrument.

Durée du cours 20-30 minutes.

LE PREMIER CYCLE (4 ans) est l'engagement dans une pratique instrumentale. L'élève y développe sa curiosité et sa motivation en mettant en œuvre les bases techniques et artistiques d'une pratique individuelle et collective.

Durée du cours 30 minutes.

LE SECOND CYCLE (4 ans) est un approfondissement des apprentissages de base. L'élève acquiert les compétences nécessaires à une pratique musicale relativement autonome.

Durée du cours 40 minutes.

LE TROISIÈME CYCLE (2-3 ans) forme à la pratique musicale amateur de haut niveau, ce qui peut permettre à l'élève de développer des projets artistiques personnels.

Durée du cours 50 minutes.

UN CYCLE DE PERFECTIONNEMENT (3 ans maximum) est accessible aux élèves qui ont terminé avec succès leur parcours et qui désirent bénéficier encore quelque temps de l'enseignement de leur(s) professeur(s). L'accès à ce cycle est conditionné aux nombres de places disponibles et au projet de l'élève.

Durée du cours 60 minutes.

LA FORMATION MUSICALE ET LE CHANT CHORAL

Le cours de formation musicale vise à apporter une formation complète aux apprentis musiciens. L'écoute et la compréhension des musiques dans leurs diversités esthétiques et de styles y a une place importante, ainsi que le chant, instrument premier de tout individu et formidable outil de formation de l'oreille des musiciens.

En initiation et 1^{ère} année du 1^{er} cycle de formation musicale, une séquence de chant choral de 45 minutes fait partie intégrante du cours. Les enfants y découvrent la construction des mélodies et des rythmes.

Par des activités pratiques et théoriques, ils acquièrent progressivement la compréhension et la maîtrise du langage musical. L'improvisation et la composition sont aussi de la partie.

INSTRUMENTS À CORDES

Violon

Alto

Violoncelle

Contrebasse

Guitare

INSTRUMENTS À VENT

Flûte traversière

Clarinette

Saxophone

Trompette

Trombone

Tuba

PERCUSSIONS ET PIANO



ORGANISATION DES CURSUS EN MUSIQUE

Certificat de fin de cycle de perfectionnement

Cycle de perfectionnement en 3 ans

Certificat d'études musicales

Cycle III

pratique instrumentale

3^e année

2^e année

1^{ère} année

+ pratique collective

Brevet d'études musicales

Cycle II

formation musicale

pratique instrumentale

4^e année

4^e année

3^e année

3^e année

2^e année

2^e année

1^{ère} année

1^{ère} année

+ pratique collective

Certificat cycle I

Cycle I

formation musicale

pratique instrumentale

4^e année

(hors cuivres et percussions)

4^e année

3^e année

3^e année

2^e année

2^e année

1^{ère} année

1^{ère} année

+ pratique collective

(Chorale en cycle I 1^{ère} année de formation musicale)

Initiation (dès 7 ans / CE1)

Instrument + formation musicale + chorale

Année passerelle vers cycle II
de pratique instrumentale

Certificat cycle I collectif

Brass Band Junior (dès 7 ans)

Cuivres et Percussions

Parcours d'apprentissage
en groupe en 4 ans

Jardin d'éveil musical 2 (6 ans / CP)

Jardin d'éveil musical 1 (5 ans / Grande section)



LE JARDIN D'ÉVEIL MUSICAL

À PARTIR DE 5 ANS - GRANDE SECTION DE MATERNELLE ET CP

Les jeunes enfants peuvent débiter leur entrée dans l'univers musical par des ateliers de découverte du phénomène sonore et de la musique

Dans un groupe de 6 personnes et une fois par semaine, les enfants vont se familiariser avec les sons, les timbres des instruments, les rythmes, jouer avec leur voix, chanter, danser...

En fonction de leur parcours scolaire, ces élèves rejoignent le jardin d'éveil musical 1^{ère} année ou 2^e année.

1^{ÈRE} ANNÉE (JEM-1)

Le jardin d'éveil musical 1^{ère} année concerne les enfants qui sont en grande section de maternelle.

C'est un premier pas en musique qui facilitera leurs apprentissages à venir.

2^E ANNÉE (JEM-2)

Pour les enfants qui ont déjà participé à la 1^{ère} année de jardin d'éveil et pour les enfants en CP à l'école élémentaire, le jardin d'éveil musical 2^e année permet d'approfondir les notions musicales abordées par l'expérience sensorielle.

Durée des cours : 45 minutes

ATELIERS DE DÉCOUVERTE DES INSTRUMENTS

En JEM-2, les élèves bénéficient également tout au long de l'année d'ateliers de découvertes des instruments de musique qui leur permettront de s'orienter dans leur futur choix de pratique instrumentale. Flûte, violon, clarinette, contrebasse, marimba n'auront plus de secrets pour eux*!

DURÉE DES COURS : deux fois 45 minutes

* Le planning des cours de découverte instrumentale et la liste des instruments de ce programme de découverte seront communiqués aux familles à la rentrée.

TARIF 1

LE BRASS-BAND JUNIOR

UN AUTRE PARCOURS D'APPRENTISSAGE EN CURSUS

Pour les enfants qui sont attirés par les percussions ou les instruments de la famille des cuivres : trombone, trompette, tuba... le Conservatoire propose un nouveau parcours d'apprentissage en premier cycle.

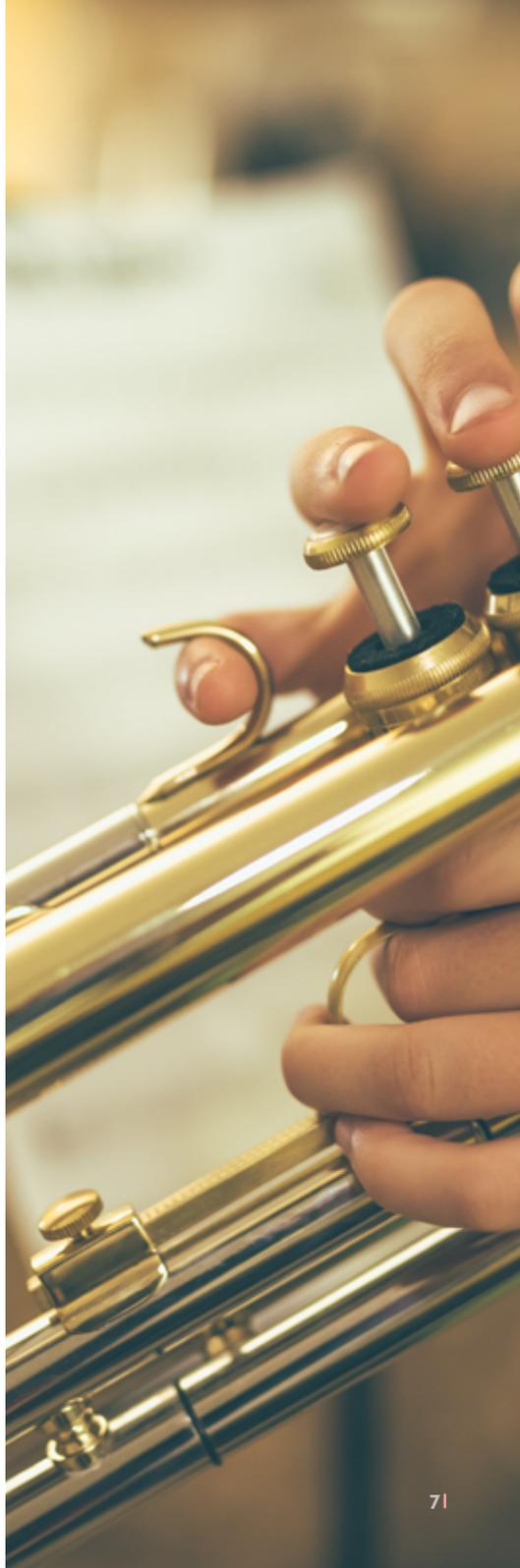
Au sein du Brass-Band Junior, les élèves découvrent les cuivres et les percussions en groupe. Sur un temps de cours concentré dans la semaine, ils vont découvrir lors de la première année l'ensemble des instruments de l'ensemble : la trompette, le trombone, le tuba, mais aussi diverses percussions, tels que la caisse claire, les timbales, le xylophone...

Une fois fixé le choix de leur instrument, les élèves vont poursuivre l'apprentissage par la pratique d'ensemble au sein du Brass-Band Junior et en petits groupes de 2 à 3 élèves avec les professeurs d'instrument.

La formation musicale fait partie intégrante de leur formation.

Durée des cours : 1 h 45 à 2 h 30

TARIF 3





JOUER ENSEMBLE

LES PRATIQUES COLLECTIVES INSTRUMENTALES

Votre enfant pratique un instrument : il aura le plaisir d'intégrer un ensemble instrumental réservé à son niveau. Cette pratique qui est obligatoire mais aussi très motivante et gratifiante fait partie intégrante de sa formation. En fonction de l'instrument pratiqué et du niveau de l'élève, plusieurs propositions pourront être faites aux élèves.

ORCHESTRE PIZZICATO (CORDES)

Dès l'entrée en 1^{er} Cycle.

Les répétitions ont lieu au Conservatoire sous la direction de Rodolphe Gault

ORCHESTRE ALLEGRETTO (CORDES)

Dès la troisième année du 1^{er} Cycle.

Les répétitions ont lieu au Conservatoire sous la direction de Rodolphe Gault.

ENSEMBLES DIVERS

Guitares, flûtes, clarinettes et saxophones, sous la direction des professeurs.

LA PETITE HARMONIE (VENTS)

Rassemble les instrumentistes de la famille des bois en 1^{er} Cycle 3^e et 4^e année, sous la direction d'Élisabeth Dutrieux.

L'ATELIER DE JAZZ INSTRUMENTAL

Formation sous la direction de Christelle Denis, accessible aux musiciens amateurs qui possèdent déjà une bonne technique instrumentale et qui souhaitent découvrir les secrets de l'improvisation.

TARIF 4

LES PRATIQUES COLLECTIVES VOCALES

CHŒURS D'ENFANTS

Tous les enfants qui suivent un cours de formation musicale associé à une pratique instrumentale individuelle bénéficient de 45 minutes de chant choral inclus dans ce cours de formation musicale.

Deux nouvelles chorales sont ouvertes aux enfants et jeunes qui aiment chanter, et aux élèves instrumentistes en cursus comme choix possible de pratique collective.

7-10 ans • Durée du cours : 1 h

11-16 ans • Durée du cours : 1 h 15

LE JEUNE CHŒUR DE L'OISE

Accueille sur audition une quinzaine de jeunes de 15 à 20 ans.

Sous la direction de Valéry Thuet cette formation interprète un répertoire éclectique allant de la variété française ou internationale jusqu'à la musique traditionnelle ou des chants classiques.

LA CHORALE ADULTES

Chorale accessible dès l'âge de 17 ans, à 3 ou 4 voix mixtes dont le répertoire est largement ouvert à toutes les musiques, variété, jazz et classique, sous la direction de Amélie Prestaux.

TARIF 4

LE CHANT INDIVIDUEL

Les cours de chant individuels débutent à partir de 16 ans. L'enseignement est principalement basé sur la technique du chant lyrique. En fonction des souhaits des élèves, ils peuvent s'inscrire dans un cursus diplômant ou dans un parcours personnalisé.

TARIF 3





LES CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS MUSIQUE (CHAM)

La Ville de Creil a construit un partenariat avec l'éducation nationale pour l'aménagement de CHAM, dont la dominante est la pratique vocale.

EN PRIMAIRE :

Au sein des écoles élémentaires Victor Hugo et Marcel Philippe, les élèves de CM1 et CM2 bénéficient d'un enseignement renforcé en chant choral. Leur emploi du temps est aménagé pour qu'ils puissent bénéficier d'une heure de cours de chant choral en CM1 sur le temps scolaire. En CM2, ce temps passe à 2 heures dont une avec un chef de chœur du Conservatoire.

COMMENT S'INSCRIRE ?

L'inscription est automatique pour les enfants des écoles Victor Hugo et Marcel Philippe. Les familles dont les enfants sont scolarisés sur d'autres secteurs peuvent faire une demande de dérogation pour intégrer l'une des deux classes CHAM. Cette demande est à anticiper l'année précédent l'entrée en CM1 ou en CM2 en auprès du Secteur Scolaire de la Direction de l'Enfance (Maison de Quartier, Espace Municipal Buhl, ou lien internet).

AU COLLÈGE :

Le conservatoire est partenaire du Collège Jules Michelet, qui accueille les élèves en CHAM dans un parcours allant de la 6^e à la 3^e.

Ce groupe est particulièrement identifié sous le nom de scène C4, pour « Chœur des Collégiens du Conservatoire de Creil ». Les élèves en CHAM bénéficient d'un emploi du temps aménagé afin qu'ils puissent se rendre aux répétitions durant le temps scolaire. Ces heures de cours font ainsi partie de leurs études dans le cadre de leur emploi du temps scolaire.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Chaque année un recrutement est organisé en printemps à l'attention des enfants scolarisés en CM2 et qui souhaitent rejoindre le groupe CHAM en collège.

Il est également possible de s'inscrire en cours de cursus de la 5^e à la 3^e.

cmmd.cham@mairie-creil.fr / 03 44 29 51 37

GRATUIT



INITIATION AUX TECHNOLOGIES MUSICALES, CRÉATION, ÉLECTRO-ACOUSTIQUE, MAO, IMPROVISATION

L'univers des musiques est vaste, peuplé par le large patrimoine des musiques acoustiques populaires et savantes des quatre coins du monde. Il s'est élargi, après l'apparition de la « fée électricité », à toute une gamme de styles et de genres utilisant l'électro-acoustique.

Le conservatoire propose plusieurs ateliers d'expression musicale et de recherche, destinés à des publics divers, ou petits et grands pourront se confronter à la création et sortir de la partition, créer et jouer avec les sons, les bricoler, jongler avec... Les instrumentistes aguerris pourront s'initier à différentes formes d'improvisation, et tous pourront s'initier aux technologies musicales.

ATELIERS D'EXPRESSION SONORE ET MUSICALE

À PARTIR DU 2ND CYCLE DE PRATIQUE INSTRUMENTALE

Ces ateliers se déroulent sur un semestre par petits groupes d'élèves qui pourront traverser des expériences collectives pour développer l'improvisation ou la création à travers une approche sensorielle. Il pourra s'agir également de plonger dans tous les aspects du son à l'aide du microphone qui révèle, en grossissant le son, des mondes incroyables.

Durée des cours : 1 h 30 hebdomadaire

GRATUIT

À PARTIR DE 16 ANS

Atelier création : les participants partageront collectivement un processus de création sur des projets personnels pour créer une synergie de créativité. En lien avec la musique instrumentale et électronique, il s'agira d'apprendre les techniques de production et de composition musicale assistée ou non par ordinateur.

Atelier techniques du son/mixage : ce groupe découvrira et mettra en pratique les différentes techniques relatives à la prise de son (enregistrements via micros et cartes son), au mixage sur table et logiciel, mastering, mise en ligne de fichiers audios, altération du son...

Durée des cours : 2 h tous les 15 jours

TARIF 3

DE 8 À 11 ANS (SANS PRÉREQUIS)

Cet atelier ouvert à tous les enfants est basé sur les sensations dans le rapport aux mondes sonores, à l'imaginaire, aux récits, aux descriptions de mondes réels ou irréels. L'imagination, le sensoriel et les émotions guideront les enfants dans ces recherches de sonorités enthousiasmantes et de création de dialogue sonore.

Durée des cours : 1 h hebdomadaire

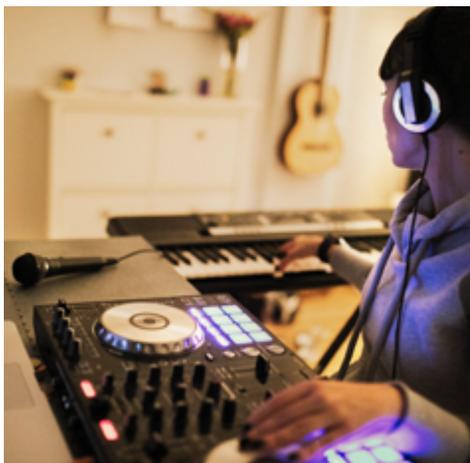
TARIF 2

LE CONSERVATOIRE « PÔLE RESSOURCE »

Le Conservatoire Nina Simone est le Pôle Ressource pour la création vocale et instrumentale du Schéma départemental des enseignements artistiques.

Pour cette nouvelle saison, nous poursuivons notre collaboration avec le compositeur Jonathan Pontier qui est intervenu au sein de l'établissement et à travers le Département de l'Oise sur une approche assez large de la création et de l'improvisation. Jonathan Pontier explorera cette année avec les élèves les « Voies douces », au travers de compositions qui lui sont commandées par le Conservatoire dans le cadre de son activité en tant que Pôle Ressource.

Ce sera une nouvelle occasion pour les élèves du Conservatoire d'avoir la chance de travailler sur des œuvres originales et inouïes, et de partager cette expérience avec d'autres élèves du département, faisant de cette expérience un moment important d'ouverture à l'inconnu et à l'altérité.





LA GRANGE À MUSIQUE

UN PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ

La Grange à Musique est la salle de musiques actuelles de la ville de Creil. C'est donc un de nos partenaires privilégiés. En plus d'accueillir des concerts, et notamment grâce à la Locomotive qui bénéficie d'une salle de répétition et d'un studio d'enregistrement, elle propose d'autres activités importantes à destinations des jeunes et des musicien.ne.s : l'accompagnement d'artistes et de groupes et les actions culturelles.

LES CONCERTS

La Grange à Musique est une salle de 300 places qui accueille en son sein et hors les murs environ 40 concerts tout au long de l'année. La programmation couvre tout le spectre des musiques actuelles : rap, rock, électro, chanson...

L'ACCOMPAGNEMENT

La Grange à Musique peut vous aider à développer votre projet musical selon vos besoins : aide à la structuration, aide à l'enregistrement de démo et de maquettes, aide au développement scénique.

L'ACTION CULTURELLE

Tout au long de l'année, des actions culturelles avec des intervenant.e.s professionnel.le.s sont mises en place avec des scolaires, des institutions, associations et le conservatoire Nina Simone.

Pour plus d'informations sur la Grange à Musique et ses activités rendez-vous sur gam-creil.fr

MON ESPACE DuoNET

UNE PLATEFORME AU SERVICE DES FAMILLES ET DES ÉLÈVES

Déjà utilisé depuis plusieurs années, la plateforme DuoNET offre à toute l'équipe du Conservatoire et aux familles et leurs élèves de nombreuses fonctionnalités pour les accompagner tout au long de l'année. Cette plateforme est également partagée avec l'Espace Matisse, l'école d'arts plastiques de la Ville de Creil. Pour cette nouvelle saison, l'usage de DuoNET pour toute la planification des activités exceptionnelles des élèves va être renforcée.

Fonctionnalités offertes aux familles et aux élèves :

- Pré-inscription en ligne, réinscription en ligne
- Échange de documents administratifs
- Emploi du temps, agenda des événements particuliers et des examens
- Suivi des absences
- Consultation de l'historique pédagogique, des diplômes obtenus et des résultats d'évaluation
- Messagerie

L'ESPACE FOYER ET L'ESPACE ÉLÈVE - CRÉATION DES COMPTES

Lorsqu'une famille inscrit un élève au Conservatoire, le secrétariat lui transmet des codes pour qu'elle puisse créer son compte DuoNET « Mon espace foyer ».

Sur ce compte, la famille aura accès à l'ensemble des informations concernant le.s élève.s qu'elle a inscrit au Conservatoire. Chaque élève peut également, s'il le souhaite, avoir un compte élève DuoNET « Mon espace élève » pour pouvoir consulter à tout moment son emploi du temps, des informations sur une répétition exceptionnelle ou une audition à venir.

BILLETTERIE EN LIGNE

Il est désormais possible d'accéder au calendrier des manifestations du conservatoire sur le site Les Petits Billets. Ainsi, pour toutes nos manifestations, vous pouvez réserver vos places au secrétariat du conservatoire mais aussi sur ce site web.



Conservatoire Nina Simone - Espace Matisse



Connexion



LA DANSE CLASSIQUE ET LE CURSUS DES ÉTUDES CHORÉGRAPHIQUES

INITIATION ET CYCLE I (2 ANS)

En initiation, les enfants suivent un cours hebdomadaire. À partir de l'entrée en 1^{er} cycle, les élèves doivent suivre deux cours hebdomadaires. Les cours peuvent avoir lieu le mercredi après-midi, le vendredi après l'école ou le samedi matin.

En initiation et en cycle I, le programme pédagogique inclut un cours de formation musicale obligatoire qui permet aux élèves d'appréhender les éléments de langage, les sensations sonores et rythmiques, nécessaires à la bonne compréhension de l'univers chorégraphique et musical.

La validation du parcours de l'élève en formation musicale en premier cycle lui permettra par la suite d'accéder au Brevet d'Études Chorégraphiques en 2nd cycle.

Durée du cours initiation : 1 h • cycle I : 3 h

Âge minimum initiation : 7 ans • cycle I : 8 ans

TARIF 3

BALLET JUNIOR:

Cours de danse classique réservé aux ados et adultes qui ont de bonnes bases dans cette discipline et qui désirent reprendre ou pratiquer la danse hors cursus.

Durée du cours : 1 h 45

TARIF 4

CYCLE II (2 ANS)

En 2nd cycle, trois cours de danse hebdomadaires sont obligatoires.

Lorsque l'élève a validé son parcours de formation musicale en premier cycle, l'examen de fin de cycle lui permet d'obtenir le Brevet d'Études Chorégraphiques.

Durée du cours : 4 h 30

Âge minimum : 12 ans

CYCLE III (1 ANS) ET PERFECTIONNEMENT (3 ANS)

Le 3^e cycle permet aux élèves qui y sont inscrits d'obtenir à l'issue de ce cycle d'études le Certificat d'Études Chorégraphiques (CEC).

Durée du cours : 5 h 30

Âge minimum : 14 ans

Les cours de perfectionnement permettent aux élèves qui le souhaitent de renforcer une pratique artistique amateur de haut niveau, ou de préparer des concours pour accéder à des cycles d'études spécialisés, dans un cadre pédagogique adapté.

Durée du cours : 4 h 45

TARIF 3

PILATES MATWORK

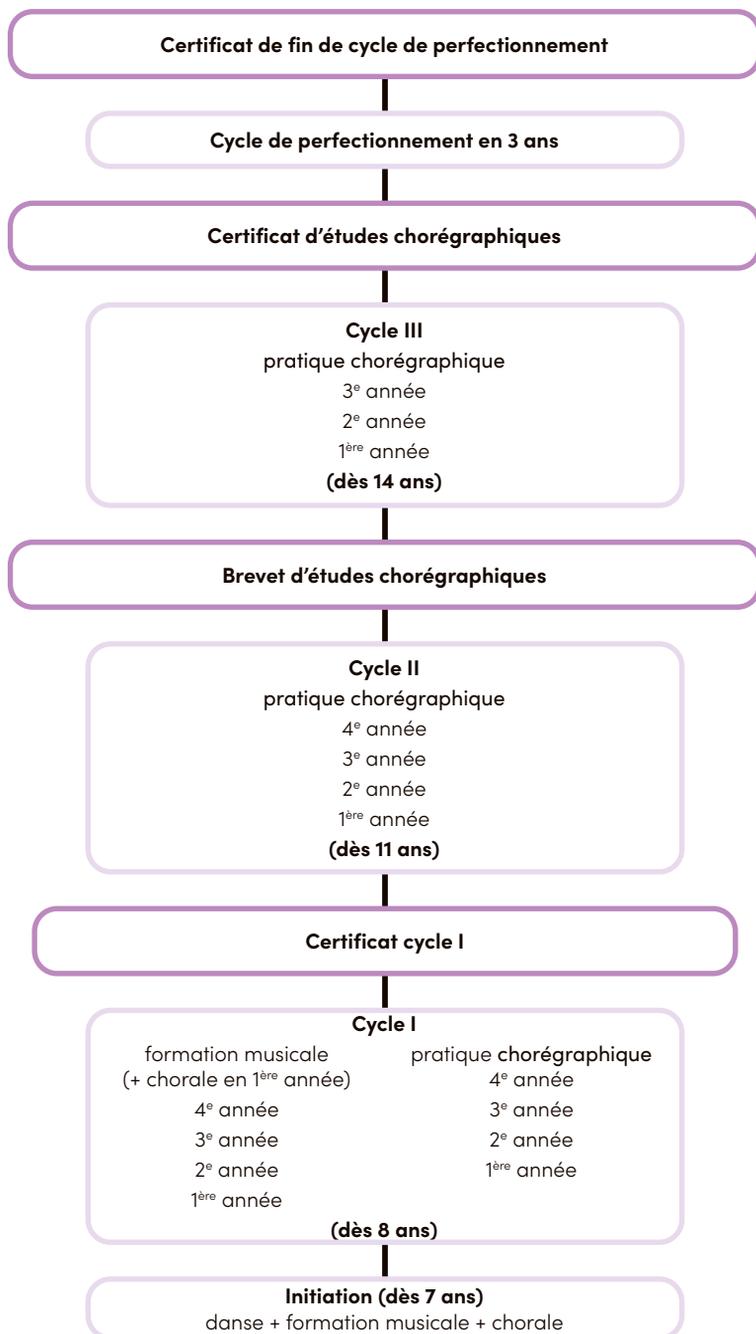
Cours réservé aux élèves inscrits en 3^e cycle, Perfectionnement ou Ballet Junior, et ouvert aux adultes dans la limite des places disponibles. Ce cours est basé sur une pratique qui améliore la posture par un renforcement profond: les tensions du dos peuvent disparaître, le ventre se raffermir, le corps s'assouplit. Cette pratique diminue également les risques de blessure ou de déséquilibre musculaire.

Durée du cours : 1 h

TARIF 4



ORGANISATION DES CURSUS EN DANSE



UNE CARTE POUR DÉCOUVRIR LES ARTS SUR SCÈNE À PETIT PRIX !

Les élèves du Conservatoire bénéficient de tarifs préférentiels sur une **sélection de spectacles** à La Faïencerie.

La place de l'élève est à 5 ou 10 €, et le tarif réduit entre 8 et 20 € pour l'adulte accompagnateur.

Formulaire d'inscription disponible à l'accueil du Conservatoire et de La Faïencerie ou sur faïencerie-theatre.com/Carte_EcolesDArt

03 44 24 01 01 • accueil@faïencerie-theatre.com • faïencerie-theatre.com



1. THÉÂTRE

Une autre histoire du théâtre

Fanny de Chaillé / Compagnie Display

Jeu 12 octobre 20 h • À La Faïencerie-Théâtre

Dès 10 ans

2. DANSE ET MUSIQUE

Let's Move ! • Ballet du Nord, CCN & Vous

Vendredi 20 octobre 20 h • À La Faïencerie-Théâtre

Spectacle participatif, rejoignez la troupe de la comédie musicale.

Renseignement auprès de La Faïencerie

3. THÉÂTRE

L'affolement des biches • Compagnie Les Oyates

Mercredi 22 novembre 20 h

Dès 12 ans

4. THÉÂTRE

Brazza-Ouidah Saint-Denis • Compagnie Eia !

Jeu 18 janvier 20 h

Dès 12 ans

5. CIRQUE ET MUSIQUE

L'empreinte • Compagnie L'Attraction Céleste

Mercredi 24 janvier 20 h

Jeu 25 janvier 20 h

Dès 10 ans

6. THÉÂTRE ET MARIONNETTES

Les Vagues • D'après l'œuvre de Virginia Woolf

Compagnie Théâtre de l'Entrouvert

Jeu 22 février 20 h

7. THÉÂTRE

Que sur toi se lamente le Tigre

D'après le roman d'Emilienne Malfatto

Compagnie La Camara Oscura

Jeu 14 mars 20 h

8. DANSE

Grand Jeté • De Silvia Gribaudo et la MM

Contemporary Dance Company

Jeu 28 mars 20 h

9. DANSE

From England With Love • Compagnie Hofesh Shechter

Mercredi 22 mai 20 h



À VOUS DE JOUER ! COURS DE THÉÂTRE

En partenariat avec
à
La Faïencerie
SCÈNE CONVENTIONNÉE - CREIL

Le Conservatoire et La Faïencerie ouvrent leurs portes aux artistes en herbes, amateurs de bons mots, bavards impénitents, joueurs malicieux et autres talents désireux de brûler les planches.

Chez l'enfant, aussi jeune soit-il, les premières envies de théâtre existent à travers le plaisir du jeu, celui des histoires qu'on lui- et qu'il (se)- raconte.

Les cours de théâtre du Conservatoire sont fondés sur une pratique ludique, confrontée aux outils, techniques et accessoires qui l'enrichissent et élargissent la palette du jeu.

D'une séance à l'autre, plusieurs chemins peuvent être empruntés :

- Perception, découverte et structuration de l'espace et du temps. Développement de la disponibilité corporelle et sensorielle.
- Écriture personnelle, individuelle et collective, sollicitée ou non par le conte, l'histoire, le mythe...
- Jeu dramatique et le recours aux outils du jeu : la voix, le geste...
- Rencontre avec le monde du théâtre, ses spectacles, ses lieux, ses métiers, ses techniques spécifiques (décors, costumes, masques, marionnettes...).

Par la découverte progressive du monde du théâtre, les ateliers du conservatoire participent de l'éveil de la curiosité de l'enfant.

Les cours sont dispensés sous forme d'ateliers organisés en fonction des âges des participants.

POUR LES 7-9 ANS

Au Conservatoire • le mercredi de 14 h à 15 h

POUR LES 9-13 ANS

Au Conservatoire • le mercredi de 15 h à 16 h30 ou 16 h 30 à 18 h

POUR LES 14-17 ANS

À La Maison Creilloise des Associations
le mercredi de 18 h 15 à 20 h

POUR LES 18 ANS ET +

À la Faïencerie • Studio de danse
le mardi de 20 h à 22 h • tarif faïencerie : 255 €/an

**Cours du 3 octobre 2023 au 28 mai 2024.
Inscription avant le 3 octobre. Profitez de deux
cours de découverte gratuits en début d'année.**

Vous êtes une structure et vous voulez rejoindre le projet "Mise en bouche" ?

Renseignements et inscription à l'accueil
de la Faïencerie

Pendant les vacances scolaires, ouvert
uniquement le mercredi et vendredi.

☎ 03 44 24 01 01

✉ accueil@faïencerie-theatre.com

TARIF 2



CONCERTS ET ÉVALUATIONS

LES CONCERTS DES ÉTUDIANTS - LES ÉVALUATIONS

Tous les étudiants participent à des auditions, concerts et spectacles. Ces manifestations publiques permettent au jeune artiste de « pratiquer » la scène et d'acquérir de nouvelles expériences artistiques. Ces manifestations sont programmées au conservatoire mais également hors les murs : Théâtre de la Faïencerie, Salle de la Manufacture, Maison Creilloise des Associations, église Saint-Médard, et également dans d'autres villes.

Les manifestations, les évaluations et les deux bulletins semestriels permettent aux parents et aux professeurs de constater l'évolution des étudiants au sein du cursus scolaire.

En fin de cycle III, l'étudiant peut obtenir un certificat que seuls les établissements classés par le ministère de la culture, dont le conservatoire de Creil, peuvent décerner :

- > **Le Certificat d'Études Musicales (CEM) pour les instrumentistes**
- > **Le Certificat d'Études Chorégraphiques (CEC) pour les danseurs**



L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Éveil musical : Mariane Glaude

Formation musicale : Dominique Fornara,
Sylvie Nicephor, Laurence Tavernier, Céline Tourniaire

Culture musicale : Sylvie Nicephor

Violon : Rodolphe Gault , Georges Le Moigne

Alto : Georges Le Moigne

Violoncelle : Rémy Seguin

Contrebasse : Céline Tourniaire

Flûte traversière : Elisabeth Dutrieux

Clarinette : Julien Le Roux

Saxophone : Céline Tourniaire

Trompette : Dominique Grébert

Trombone, Tuba : Thibault Mortegoute

Percussions : Blandine Cuvillier

Guitare : Romane Duplène

Piano : Gervaise Quémerais, Laurence Tavernier,
Emmanuel Boillod, Wilfrid Humbert

Chorales d'enfants : Mariane Glaude

Chant lyrique et technique vocale : Ai Adachi

Chœur C4/Jeune chœur de l'Oise : Valéry Thuet

Chorale Point d'Orgue : Amélie Prestaux

Chorale et ateliers jazz : Christelle Denis

Danse : Denise Figueredo

Théâtre : Maxime Motte

Référent handicap : Julien Le Roux

L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

Directeur : Rémy Hermitant

**Assistante de Direction/Chargée de projets
d'action culturelle :** Sabine Liepa

Accueil/Scolarité/Régie : Valérie Fiszer

Accueil/Scolarité/Secrétariat : Meriem Bouhelal

Accueil/Régie Technique : Christophe Drujon



S'INSCRIRE ET SE RÉINSCRIRE

Les nouvelles inscriptions et réinscriptions se font en ligne dès le mois de juin.

Pour une première inscription, le futur élève doit remplir un dossier de pré-inscription en ligne sur le site **creil.fr/le-conservatoire** ou auprès du secrétariat. En fonction de la discipline choisie, il sera convoqué lors de la rentrée scolaire à des tests d'aptitude et inclus dans cette discipline en fonction du nombre de places disponibles.

Les réinscriptions se font en ligne depuis le compte DuoNET des familles. Les réinscriptions doivent se faire jusqu'au jeudi 13 juillet inclus. Au-delà de cette date, les élèves n'ayant pas formulé de demande de réinscription seront considérés comme démissionnaires.

LE RÈGLEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT

Les étudiants sont soumis au respect du règlement intérieur et règlement des études. Il est délivré intégralement aux familles sur simple demande auprès du secrétariat.

ASSIDUITÉ

L'élève doit suivre l'intégralité des cours et disciplines complémentaires (formation musicale, orchestre ...) de façon régulière et assidue. L'élève qui ne peut se rendre à un cours devra être, au préalable, excusé par ses parents ou tuteurs. L'absence doit être signalée par téléphone ou par courriel et devra être obligatoirement justifiée par écrit à l'établissement. En cas d'absences répétées, la scolarité de l'élève pourra être immédiatement suspendue.

VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

L'accès aux salles de cours est réservé aux étudiants inscrits au conservatoire. Ces derniers peuvent venir travailler au conservatoire en dehors de leurs horaires de cours, sous la responsabilité de leurs parents.

ABSENCE D'UN PROFESSEUR

L'absence d'un professeur (pour raison de santé par exemple) est difficilement prévisible. Les parents sont donc invités à vérifier la présence de l'enseignant avant de laisser leur enfant au conservatoire.

Accès au formulaire
de pré-inscription



RESPONSABILITÉ ET SURVEILLANCE

L'enfant n'est placé sous la responsabilité de l'enseignant et de l'administration qu'à partir du début du cours et jusqu'à la fin du cours.

DÉMISSION

Elle doit être signalée par écrit. Si elle survient avant la fin du mois de décembre, alors la moitié de la cotisation de l'année scolaire sera demandée. Au-delà de cette date, la cotisation entière devra être réglée.

DROIT À L'IMAGE - DROIT SUR LES ENREGISTREMENTS AUDIO ET VIDÉO

Sous réserve d'un refus de la part des familles tout élève inscrit au conservatoire pourra être photographié, filmé ou enregistré. Ces éléments seront uniquement utilisés par la Ville en tant que support de communication et de promotion.



TARIFS DES ACTIVITÉS

2023-2024 / ACTIVITÉS ET TARIFS

Trois tarifications sont appliquées en fonction de votre lieu d'habitation.

1. Les Creillois bénéficient d'une tarification au quotient familial.
2. Les habitants de l'ACSO* bénéficient d'un tarif spécifique (Q10) au moyen du Pass'Agglo.
3. Un tarif unique est appliqué aux personnes extérieures à l'ACSO.

Quotients familiaux	Cours						Locations d'instruments	
	T1	T2	T3		T4*		Tarif jeune	Tarif adulte
			jeune	adulte	jeune	adulte		
Q0	28	34	82	289	44	72	44	195
Q1	37	49	100				59	
Q2	46	63	120				72	
Q3	56	79	136				88	
Q4	66	93	153				103	
Q5	72	109	173				115	
Q6	80	124	192				132	
Q7	90	139	208				146	
Q8	98	153	226				161	
Q9	108	169	246				175	
Q10	117	184	263	190				
Ext.	147	262	446	463	205	215		

TARIFS JEUNES

Les tarifs jeunes sont applicables aux élèves de moins de 18 ans ainsi qu'à ceux qui, déjà inscrits au conservatoire, n'ont pas terminé à leur majorité leur cursus et le poursuivent sans interruption.

Le tarif correspond à l'adhésion dans une seule discipline.

*TARIF 4

Les activités concernées par ce tarif sont gratuites pour les élèves inscrits également sur une activité au tarif 3.

CALENDRIER CONCERNANT LES MODALITÉS DE RÈGLEMENT DES COTISATIONS:

- À la rentrée, au moment des inscriptions/ réinscriptions, les élèves peuvent débiter les cours après validation de leur inscription par un règlement d'un montant au moins égal au tarif quotient 0 de l'activité.
- En début d'année les familles doivent transmettre au secrétariat les documents justificatifs nécessaires au calcul du quotient familial qui se fait jusqu'au 10 décembre. Au-delà de cette date, si les justificatifs n'ont pas été transmis, le quotient le plus haut sera appliqué.
- Les usagers peuvent venir régler leur cotisation de manière fractionnée ou en totalité, aux horaires d'ouverture de la régie, de septembre à fin mars. Il est recommandé de faire un complément de versement de cotisation dès que le calcul du quotient familial a été effectué.
- Les cotisations doivent être payées intégralement au 30 mars. Au-delà de cette date, le somme restant due sera majorée de 10% et devra être payée directement auprès du trésor public.

Modalités et conséquence d'une démission en cours d'année

- Toute démission, en cours d'année, doit être signalée par écrit auprès du secrétariat du conservatoire.
- Si elle intervient avant le 30 septembre de l'année scolaire en cours, seule la moitié du tarif en Q0 sera retenue. Ce qui correspond au minimum à régler par une famille lors d'une réinscription ou d'une nouvelle inscription.
- Si elle intervient avant la fin du mois de décembre de l'année scolaire en cours, seule la moitié du montant de la cotisation annuelle devra être réglée.
- Si la démission intervient au-delà de cette date, la totalité du montant de la cotisation de l'année scolaire en cours devra être réglée.
- En aucun cas les excédents de cotisation déjà versés ne pourront être remboursés.





Contacts

Conservatoire Municipal de Musique,
de Danse et de Théâtre classé CRC par l'État

- 📍 1 Allée du Musée - 60100 Creil
- ☎ 03 44 29 51 48
- ✉ conservatoire@mairie-creil.fr
- 📌 CMMDCRC

CHAM-C4

- ☎ 03 44 29 51 48
- ✉ cmmd.cham@mairie-creil.fr

Association de parents d'élèves
A.A.C. (Association des Amis du Conservatoire)

- ✉ aaccrc@gmail.com

Accès au formulaire
de pré-inscription

